



Ressources humaines

Corrigé



Auteur : C. Terrier ; <mailto:webmaster@cterrier.com> ; <http://www.cterrier.com>

Utilisation : Reproduction libre pour des formateurs dans un cadre pédagogique et non commercial

1.8 - Les congés payés

1 - Calcul des droits aux congés payés

Corrigé exercice 1

Embauche le 15 juillet	=> août à juin	=> 10 mois X 2,5	= 25 jours
Embauche le 23 novembre	=> décembre à juin	=> 6 mois X 2,5	= 15 jours
Embauche le 1 janvier	=> janvier à juin	=> 5 mois X 2,5	= 12,5 jours => 13 jours
Embauche le 15 septembre	=> octobre à juin	=> 8 mois X 2,5	= 20 jours
Embauche le 5 mai	=> juin à juin	=> 0 mois X 2,5	= 0 jours